

FICHE TECHNIQUE

Carte L'Attitude Provence

EN SAVOIR PLUS



PRÉSENTATION

D'une valeur totale de **100 €**, la carte L'Attitude Provence, comporte 5 porte-monnaie numériques destinés à réduire les coûts liés à la pratique culturelle et sportive.

Quelles sont les réductions et les montants disponibles sur la carte ?

La carte permet aux jeunes d'accéder aux différents porte-monnaie présentés ci-après.

- **30 €** de réduction pour la **PRATIQUE SPORTIVE** :

Ce porte-monnaie permet de réduire les frais d'adhésion à une structure, le paiement d'une licence, d'une inscription à un stage ainsi qu'à une pratique ponctuelle.

- **30 €** de réduction pour la **PRATIQUE ARTISTIQUE** :

Ce porte-monnaie permet de réduire les frais d'adhésion à une structure, l'inscription à un stage ainsi qu'à une pratique ponctuelle.

- **20 €** de réduction pour la **PRATIQUE OPTIONNELLE** :

Ce porte-monnaie peut se cumuler avec la PRATIQUE SPORTIVE et/ou la PRATIQUE ARTISTIQUE et permet de réduire plus fortement les frais d'adhésion à une structure, le paiement d'une licence, l'inscription à un stage ainsi qu'à une pratique ponctuelle.

- **10 €** de réduction pour l'achat de **LIVRES** et/ou de **CONTENU NUMERIQUE** :

Ce porte-monnaie permet d'acheter à prix réduit des livres et/ou du contenu numérique (musique, film, livres...).

- **10 €** de réduction pour l'achat de **PLACES DE SPECTACLES VIVANTS** :

Ce porte-monnaie permet d'acheter à prix réduit des places de spectacles (théâtre, festivals...).

Validité des réductions

Les réductions sont valables du 1^{er} septembre de l'année en cours au 31 août de l'année suivante.

BÉNÉFICIAIRES

Pour qui ?

- Pour tous les collégiens domiciliés et scolarisés dans les Bouches-du-Rhône,
- Pour les jeunes domiciliés dans les Bouches-du-Rhône, non scolarisés pour raisons spécifiques et en âge d'être collégien (enfants relevant d'instituts spécialisés, jeunes scolarisés à domicile...).

Quelles conditions ?


- Aucune condition de ressources n'est demandée,
- Aucun document administratif n'est demandé,

Comment l'obtenir ?

Il suffit de s'inscrire en ligne sur <http://lattitude13.zecarte.fr> dès le 1^{er} septembre de l'année en cours.

Quels contacts ?

● Par téléphone **04 13 31 06 46**

● Par courriel à lattitude@cg13.fr 

PARTENAIRES

Quel est le profil du partenaire ?

Les partenaires du dispositif sont des structures issues :

- du monde associatif (MJC, clubs sportifs, associations culturelles...)
- du secteur privé (librairies, billetteries...)
- du secteur public (OMS, OMC, conservatoires à rayonnement communal...)

Qui peut devenir partenaire ?

Toutes les structures culturelles et sportives domiciliées dans les Bouches-du-Rhône, dès lors qu'elles s'engagent à respecter la convention cadre préalablement validée et signée par la Présidente du Département.

Comment devenir partenaire ?

Pour affilier votre structure au dispositif, vous devez vous connecter sur <http://lattitude13.zecarte.fr>. Lors de votre première connexion vous devez «créer votre espace partenaire». Par la suite, vous recevrez par mail vos identifiants (un login et un mot de passe) qui vous permettront de finaliser votre demande d'affiliation.

Celle-ci étant faite, vous devrez expédier la convention cadre au service gestionnaire de l'opération. Un courrier contenant un exemplaire de la convention signée par la Présidente du Département des Bouches-du-Rhône vous sera envoyé pour valider l'affiliation de votre structure.

Ceci étant fait, votre structure apparaît en tant que partenaire de l'opération sur <http://lattitude13.zecarte.fr>. La liste des partenaires est accessible à tout internaute bénéficiaire de la carte.

Comment fonctionne le remboursement ?


Par le biais de son prestataire, le Département rembourse au partenaire l'intégralité du montant des transactions (ex. : 7,53 € de réduction L'Attitude Provence = 7,53 € remboursés au partenaire) par virement bancaire, dans le respect des règles définies par la "convention cadre".

Quels contacts ?

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter l'équipe L'Attitude Provence :

- par courriel à lattitude.partenaires@cg13.fr
- par courrier à : **Département des Bouches-du-Rhône - Hôtel du Département Service Jeunesse - 52 avenue de Saint Just - 13256 Marseille cedex 20**

En cas de problème technique ou pour tout complément d'information il faut contacter l'assistance téléphonique partenaire ouverte du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 20h au :

 **N°Indigo 0 825 770 076**

0.15 c/min

